

CSST

Encore moins d'accidents de travail en 2013

MICHEL MUNGER / AGENCE QMI
Publié le: lundi 28 avril 2014, 18H17



PHOTO ARCHIVES / AFP

Participez pour
lavoixdelacheteur.cc
Répondez au sondage
de gagner 10,000 \$!

Le bilan des accidents de travail ne cesse de s'améliorer au Québec, malgré la croissance de l'emploi. Par contre, il reste beaucoup de pain sur la planche en matière de prévention.

La Journée internationale de commémoration des travailleurs morts ou blessés au travail avait lieu lundi et, bonne nouvelle, ils sont de moins en moins nombreux.

Les blessures ont diminué de 40 % sur une période de 10 ans. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a rapporté 83 458 accidents en 2013. Les décès ont reculé de 50 % en 20 ans. La CSST en a rapporté 184 en 2013.

Ce sont des progrès salués par Dominique David, porte-parole de la CSST, qui rappelle l'importance de la prévention et pour laquelle ont investi 120 millions \$ en 2012.

«Les employeurs doivent former adéquatement les travailleurs, les informer des risques de leur milieu et les superviser, a fait savoir Mme David. Ils sont invités à visiter le site internet de la CSST.» Ils peuvent le faire à l'adresse csst.qc.ca.

Vigilance au quotidien

Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec, soutient qu'il y a encore trop d'accidents. Il prône la vigilance bien avant la création de groupes et de structures.

«Chaque milieu de travail est différent, dit M. Dorval. [...] Il n'est pas nécessaire d'appliquer les règles de façon uniforme. Ce qui est important est de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'accident.»

Les risques liés au travail ne rendent pas la tâche facile parce qu'ils changent. Il y a moins d'amiantose mais de nouveaux problèmes surgissent.

«La surdité est de plus en plus importante, a indiqué M. Dorval, mais elle peut être multifactorielle. Les jeunes arrivent sur le marché avec 10 à 15 ans d'écouteurs de musique sur les oreilles. La surdité est-elle industrielle ou liée aux habitudes de vie ? Ça prend des dizaines d'années avant d'arriver à la conclusion qu'une maladie découle d'un environnement de travail.»

D'autre part, les bureaux ne sont pas sans risques, a ajouté le patron du CPQ. «On devrait voir un déplacement des statistiques vers des problèmes rattachés à ce type de travail dans le futur.»

En attendant, trop de problèmes ne sont pas encore reconnus, soutient Jean Dussault, conseiller au service de la santé et sécurité du travail à la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Dussault craint par exemple que la fumée de diesel et d'autres facteurs causent des cancers professionnels. «Si l'on n'agit pas aujourd'hui, comme les travailleurs de l'amiante souhaitaient le faire il y a 30 ou 40 ans, il y aura combien de décès?»

Les principaux types d'accidents

- contact avec équipement
- effort physique

Les lésions fréquentes

- services médicaux et sociaux (17 % des cas)
- commerce (14 %)
- services commerciaux et personnels (11 %)

Le bâtiment et les travaux publics ont entraîné 30 % des décès

La CSST en 2012

ZONE VIP ACCÈS ILLIMITÉ POUR LES MEMBRES

3,7 millions de travailleurs couverts dans 265 000 entreprises
219 914 employeurs ont cotisé 2,7 milliards \$
1,8 milliard \$ de déboursés, principalement pour remplacer le revenu des accidentés

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Pour signaler un problème avec Disqus ou avec la modération en général, écrivez à moderation@quebecormedia.com.

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône. 